

A Saint-Juéry, le 4 novembre 2016

Vélo à l'école : ça repart avec l'aggo!

L'an dernier, l'aggo a organisé des animations pour une bonne pratique du vélo destinées aux élèves de CE2, CM1 et CM2. Avec le soutien de la conseillère pédagogique EPS de la circonscription, l'opération a été expérimentée avec cinq classes... Cette année, le vélo à l'école reprend avec dix classes ! Les sessions ont commencé dans les écoles de Puygouzon, Le Séquestre, Lescure, Lucie Aubrac et Mazicou d'Albi avec nos éducateurs spécialisés.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois et la Maison du vélo de Toulouse poursuivent pour la deuxième année leurs actions de promotion auprès des scolaires, pour une pratique citoyenne et vigilante du vélo. Avec le soutien de l'inspection académique de la circonscription d'Albi, une journée d'animation est proposée aux classes élémentaires sur le temps scolaire.



L'école a comme mission de développer les compétences motrice et civique de l'enfant et la pratique du vélo contribue largement à cet objectif. L'agglomération de son côté poursuit sa politique volontariste pour développer les déplacements à vélo et encourager la pratique des deux roues dès le plus jeune âge.

La formation de nos jeunes cyclistes en herbe est assurée par la Maison du vélo de Toulouse, l'une des 56 vélo-écoles de France à disposer d'une équipe d'éducateurs diplômés spécialisés. Forte d'une solide expérience auprès des scolaires, cette association a développé différents modules pédagogiques destinés à favoriser l'acquisition des bons réflexes cyclistes et citoyens : des sessions théorique et pratique (et très ludique aussi) pour apprendre le vélo mais surtout pour apprendre à circuler avec les autres usagers de la route.

Depuis un an, avec une quinzaine de classes concernées dans le Grand Albigeois, ces cours ont permis de former et sensibiliser près de 400 enfants.

Une journée d'animation découpée en 4 activités

Les éducateurs spécialisés interviennent dans des classes entières et pendant une journée complète. L'objectif est pour chaque élève d'acquérir les principales règles du code de la route et les comportements d'un cycliste responsable et autonome.

Connaitre les droits et obligations des différents usagers de la route, percevoir et anticiper les différents risques liés aux déplacements, maîtriser la conduite de sa bicyclette, savoir l'entretenir ... sont autant de notions qui sont abordées à travers 4 modules de formation.

1. Conduite du vélo, maniabilité, maîtrise et vigilance

Après avoir appris à mettre leur casque, les élèves se déplacent sur un parcours simple dans lequel leur est proposé différents exercices permettant une évaluation de leur niveau d'habilité. Il s'agit de faire prendre conscience à l'élève des compétences requises afin de partager en toute sécurité un espace complexifié comme le milieu circulé.

2. Education routière de l'usager cycliste

Les élèves sont sollicités pour se déplacer sur un parcours sans signalisation puis à construire ensemble avec l'animateur les règles de partage de la route. Progressivement les enfants apprennent à rouler en tenant compte des autres, connaitre la signification de la signalisation, ou respecter les règles du code de la route.

3. Entretien et mécanique

En visualisant les effets de l'action d'un levier de freins ou d'un engrenage de pignon, l'élève acquiert quelques clés de compréhension de la mécanique vélo. La manipulation des outils lui permet de commencer à développer des compétences techniques pour l'entretien et la réparation d'un vélo.

4. Le vélo dans tous ses états

L'objectif de cet atelier est de faire émerger les principaux avantages de la pratique du vélo (santé, écologie, économie, pratique). En demi classe, les enfants s'expriment, échangent et comprennent progressivement tous les avantages d'une pratique utilitaire du vélo.

> Journée type

8 h : Arrivée et installation des ateliers.

8 h 30 : Présentation de l'équipe et du déroulement de la journée

8 h 45 : Classe entière

Activité 1 / Atelier Maniabilité

Lieu : cours de récréation, plateau technique

Activité 2 / Atelier éducation routière

Lieu : Cours de récréation, plateau technique

11 h 45 : Pause repas

13 h 30 :

Activité 3 / Le vélo dans tous ses états

Lieu : classe ou salle

15 h :

Activité 4 / Connaître son vélo

Lieu : espace extérieur ou salle

16 h : Bilan de l'action

L'agglomération propose ces cours de vélo avec le soutien financier de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).